

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion, notamment ses articles 27 et 28,

Vu la délibération n°2020-05-51 du 12 novembre 2020, par laquelle le Conseil d'administration du Centre de gestion donne délégation au Président pour prendre toute décision concernant la fixation des effectifs du centre et les conditions de leur emploi,

Vu le budget primitif,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs,

DECIDE

Article 1 : est modifié le poste suivant :

Pôle	Grade	Temps de travail	Date	Motif
Pôle Emploi & Accompagnements Spécifiques	1 Attaché principal	Temps-non-complet 24.5/35 ^{ème}	A compter du 01/08/2024	Recrutement d'un fonctionnaire suite à vacance de poste dans le cadre d'une réorganisation de service

Article 2 : Le tableau des effectifs joint en annexe est modifié en conséquence.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Article 4 : La Directrice du CDG 74 est chargée de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise au représentant de l'Etat, au comptable du CDG 74.

Article 5 : La présente décision fera l'objet d'une communication au Conseil d'Administration lors de sa réunion la plus proche.

Fait à Annecy, le 26 juin 2024
Pour le Président du CDG 74 empêché,



A. Blanc

Marie BLANC
1^{ère} Vice-Présidente

TELETRANSMIS
Le : 22 AOUT 2024

